

Biosécurité en filière équine

Objectifs de la formation

- Maîtriser les mesures de biosécurité à mettre en place dans son élevage
- Organiser vos mesures de protection sanitaire

Equipe pédagogique

Formateurs qualifiés avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

Moyens pédagogique et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle

Dispositif

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

Contenu de la formation

La Biosécurité, qu'est-ce que c'est ?

- Le paradoxe de la filière équine
- Les chiffres clés

Contexte réglementaire et biosécurité

- Classification des populations de chevaux et des locaux
- Intégration des routines quotidiennes et de Marche en avant

Biosécurité de l'urgence

- La quarantaine
- L'isolement

Biosécurité et réflexes de la vie quotidienne

- Exemples concrets
- Analyse et conclusion

Date de version du programme : 15.06.2023

PUBLIC

Producteurs et propriétaires de chevaux

PRÉREQUIS

Connaissances du cheval et de son environnement

DURÉE

2 heures

TARIF

A partir de 41 € HT. Prise en charge Vîvea sous conditions.

LIEU

Intra-entreprise

MODALITÉS

Sur demande - Sous 15 jours

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre (si la formation est adaptée) pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter notre référente handicap, au 02.96.28.03.94 ou par mail contact@seedevo.com.

